



Pour un meilleur Grand Bargain

Intégrer une perspective
féministe au Grand Bargain 2.0

Exposé de politique d'ActionAid

Table des matières

Introduction	03
Constatations – Comment créer un réel changement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre du Grand Bargain	04
Contexte actuel : L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre du Grand Bargain	04
Une participation significative des organisations de femmes dans le Grand Bargain	05
Des fonds flexibles et prévisibles pour les organisations de femmes	10
Des partenariats égaux et équitables avec les organisations de femmes	13
Conclusion	15
Recommandations	16
Remerciements	18
Notes de fin	19

Pour un meilleur Grand Bargain: Appliquer une vision féministe au Grand Bargain 2.0

1. Introduction

Le Grand Bargain¹, établi lors du Sommet humanitaire mondial en 2016, est un accord entre les agences humanitaires et les donateurs visant à réformer l'aide humanitaire internationale et à améliorer son efficacité et son efficience.

En 2021, le Grand Bargain est en vigueur depuis cinq ans. Les signataires ont convenu d'approuver une nouvelle version de l'accord – le Grand Bargain 2.0 – qui déterminera comment faire progresser le financement de la qualité et la localisation. Malgré cet engagement, l'itération actuelle du Grand Bargain n'est toujours pas parvenue à réellement transférer le pouvoir, les ressources et la prise de décision aux acteurs locaux, notamment aux organisations de défense des droits des femmes et aux organisations dirigées par des femmes², qui pourraient occuper une position de leader à toutes les étapes du cycle humanitaire³.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ne sont pas réellement reflétées dans la proposition actuelle du Grand Bargain 2.0⁴. C'est un point problématique et préoccupant à plusieurs niveaux : lorsque les contributions des femmes et de leurs organisations sont sous-évaluées⁵, cela peut avoir des impacts durables et préjudiciables à la fois sur leurs droits et sur la capacité du système humanitaire à répondre efficacement à leurs besoins et à ceux de leurs communautés.

Chez ActionAid, nous avons adopté un ensemble de principes féministes intersectionnels dans le cadre de notre vision transformatrice d'un monde juste, libéré de la pauvreté, de l'oppression et du patriarcat⁶. Notre adhésion au leadership féministe transformateur découle de notre engagement plus large envers le féminisme intersectionnel en tant qu'idéologie, cadre analytique et stratégie de changement social. La démarche humanitaire d'ActionAid (sa "Signature humanitaire")⁷ s'inspire donc de ces principes féministes et s'appuie sur notre compréhension et notre expérience du transfert de pouvoir aux communautés locales, en particulier aux organisations de femmes. Cela se concrétise en promouvant le leadership des femmes qui sont touchées par des crises, en rendant compte aux communautés concernées, en reconnaissant qu'il s'agit d'une étape

cruciale pour comprendre le contexte local, les besoins et les réalités des femmes, des filles et de la communauté dans son ensemble, et en donnant aux femmes leaders les moyens de s'attaquer aux causes sous-jacentes des inégalités afin de favoriser la durabilité et la résilience à long terme⁸. ActionAid a ainsi pu donner une suite concrète aux engagements pris dans le cadre du Grand Bargain concernant le leadership des femmes et la localisation. ActionAid a également signé la Charte pour le changement et s'est engagé à honorer huit engagements pris lors du Sommet humanitaire mondial⁹ en plaidant en particulier pour la participation significative des organisations de femmes ainsi que pour le partage de l'information avec ces organisations¹⁰. Ces idéaux sous-tendent l'engagement d'ActionAid en tant qu'acteur dans le système humanitaire – y compris dans le Grand Bargain 2.0 à venir.

En s'appuyant sur la littérature sur le Grand Bargain et sur les engagements relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles à ce jour, ainsi que sur les données d'une enquête qualitative menée auprès des organisations de femmes partenaires d'ActionAid et du personnel d'ActionAid dans dix pays¹¹, le présent exposé de politique énonce des recommandations pour façonner et mettre en œuvre le Grand Bargain 2.0 de sorte qu'il soit plus efficace pour les femmes et les filles. Ce rapport insiste sur l'importance d'investir dans le leadership des femmes au niveau local et de prendre en compte l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans toutes les actions humanitaires ainsi que dans le cadre opérationnel du nouveau Grand Bargain pour parvenir à une localisation efficace au profit des femmes et les filles touchées par la crise et de leur autonomie.

2. Constatations – Comment créer un réel changement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre du Grand Bargain

2.1 Contexte actuel : L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre du Grand Bargain

Cinq ans après le Sommet humanitaire mondial, d'importants progrès ont été réalisés en vue d'atteindre les objectifs ambitieux du Grand Bargain, notamment dans le cadre du deuxième axe de travail sur la localisation¹², avec des efforts afin d'obtenir plus de soutien et de financement pour les intervenants locaux et nationaux. En outre, les signataires ont poursuivi leurs investissements dans le renforcement des capacités des acteurs locaux. Certaines organisations qui ne travaillent pas traditionnellement avec des partenaires locaux y ont participé, ce qui témoigne d'une évolution claire à cet égard, y compris avec la mise en place d'accords de partenariat pluriannuels¹³.

L'examen 2020 de la mise en œuvre du Grand Bargain par l'Overseas Development Institute met en évidence une série de pratiques positives sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour provoquer un changement similaire dans les pratiques à l'échelle du système, car il souligne que « le Grand Bargain a un impact plus large, et favorise une approche plus cohésive et collaborative »¹⁴. De nombreux petits signataires ont affirmé que leur participation au Grand Bargain leur avait donné l'occasion de contribuer aux discussions sur des questions clés ou de les influencer à l'échelle du système d'une manière qui leur était impossible par le passé.

Malgré ces progrès, nos constatations soulignent que le Grand Bargain reste aveugle aux questions de genre, avec des progrès limités sur les engagements touchant à l'égalité des sexes et à

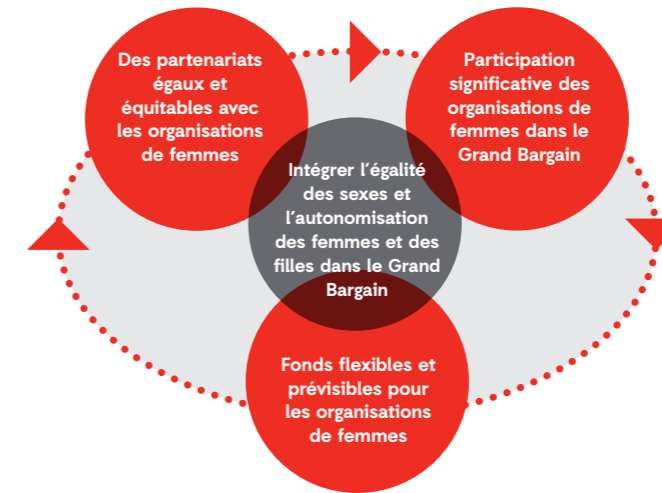
l'autonomisation des femmes et des filles à ce jour.

Alors que 97 % des signataires ont déclaré intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans leurs activités¹⁵, les défenseurs mondiaux de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles notent l'absence d'un cadre de responsabilité solide pour suivre les progrès collectifs vers ces objectifs au-delà des réalisations des signataires individuels¹⁶. Par exemple, en février 2021, la Personnalité Éminente et les ministres et principaux du Groupe de Facilitation ont approuvé une orientation générale sur l'avenir du Grand Bargain, dans laquelle l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles n'étaient pas mentionnées ni identifiées parmi les facteurs de transformation habilitants¹⁷. Dans la même proposition, le Groupe des Amis du Genre¹⁸ n'était pas directement ou formellement représenté dans le Groupe de Facilitation. Cela équivaut à un manque général de prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, en dépit de la Stratégie pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles¹⁹ du Comité permanent inter-organisations, qui appelle tous les organismes humanitaires à intégrer ces points dans tous les aspects du travail de préparation, de réponse et de relèvement humanitaire. C'est également un échec à placer l'analyse du genre et du pouvoir au centre du Grand Bargain, ce qui bloque les progrès dans de multiples domaines de l'accord. Le futur Grand Bargain devrait s'accélérer en prenant appui sur l'élan politique témoigné par les grands acteurs internationaux et les gouvernements lors du Sommet humanitaire mondial il y a cinq ans, en reprenant les initiatives stratégiques convenues pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les crises humanitaires²⁰.

Transparence

ActionAid a activement promu la transparence parmi les membres de la Fédération et a contribué à divers événements, forums et consultations externes tels que la réunion annuelle du Grand Bargain, l'assemblée des membres de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), entre autres. Les ateliers internes dirigés par un spécialiste de l'IITA ont permis au personnel d'ActionAid de mieux connaître l'Initiative et ainsi de rendre compte de leurs activités avec une plus grande confiance, ce qui a conduit à plus de transparence dans les projets et dans les flux financiers. La transparence des données est essentielle pour contrôler et suivre avec précision l'évolution des financements destinés aux organisations de femmes. L'OCHA doit s'assurer que ces informations sur le financement des organisations de femmes aux niveaux nationaux et à l'échelle mondiale soient systématiquement suivies et régulièrement publiées par l'IITA et dans le Service de surveillance financière de l'OCHA.

Des facteurs interdépendants



Afin de provoquer des changements significatifs pour les femmes et les filles touchées par une crise, le Grand Bargain 2.0 doit apporter trois garanties:

1. Les organisations de femmes peuvent s'engager de manière significative à tous les niveaux du système humanitaire et dans le Grand Bargain.
2. Les organisations de femmes peuvent accéder à un financement suffisant et régulier, qui constitue un élément crucial de la localisation.
3. Les organisations de femmes peuvent participer à des partenariats égaux et équitables avec les acteurs humanitaires internationaux.

Chacun de ces éléments est un facteur indispensable pour le changement, à la fois isolément et en interdépendance avec les autres.

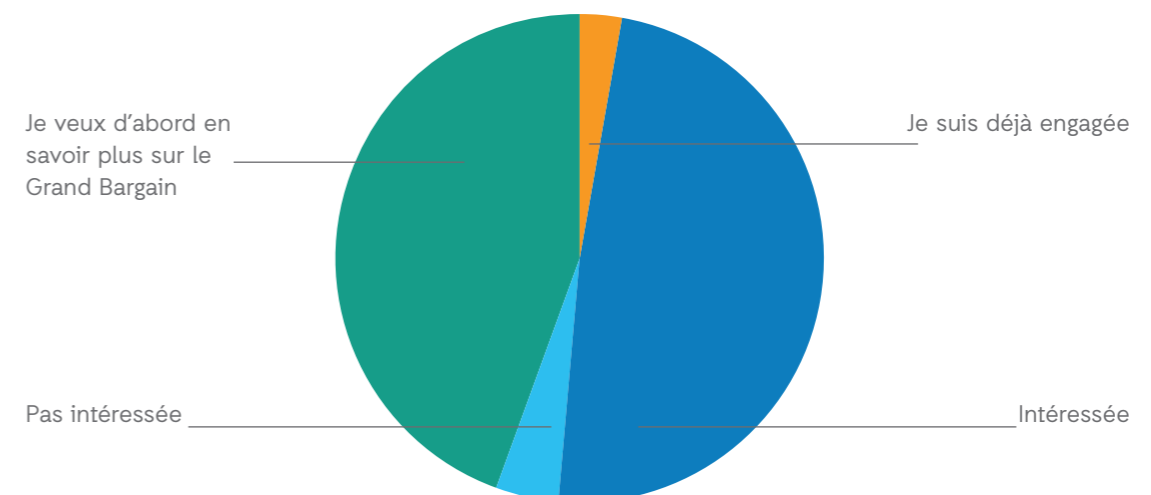
2.2 Une participation significative des organisations de femmes dans le Grand Bargain

Jusqu'à présent, le Grand Bargain n'a pas réussi à impliquer de manière significative les organisations de femmes²¹. Pour progresser en vue de réaliser la vision du Grand Bargain, les acteurs

humanitaires internationaux doivent s'appuyer sur les connaissances locales et le leadership des populations touchées par la crise. La structure de gouvernance et la mise en œuvre du Grand Bargain continuent de marginaliser les femmes et les filles touchées par une crise, ainsi que les organisations de femmes qui se tiennent à leurs côtés. Le système humanitaire doit s'engager auprès des organisations de femmes afin de construire un écosystème humanitaire plus inclusif, dirigé localement et adapté aux défis humanitaires actuels sans précédent²².

Les organisations de femmes interrogées par ActionAid ont déclaré avoir connaissance du Grand Bargain et être intéressées par une participation plus approfondie. La figure 1 montre que la majorité des organisations participant à l'enquête sont soit déjà engagées, soit intéressées par le Grand Bargain. Seules 4% des organisations interrogées ont répondu qu'elles ne souhaitent pas s'engager dans le Grand Bargain. Cela prouve que la plupart de ces organisations sont prêtes, désireuses et déterminées à s'engager dans le Grand Bargain si l'occasion leur en est donnée.

Figure 1: Intérêt des organisations de femmes à s'engager dans le Grand Bargain





Distribution de nourriture au Népal dans le cadre de la réponse d'ActionAid au Covid-19 (Sabin Shrestha)

Cependant, comme le montre la figure ci-dessus, malgré la volonté, la disponibilité et l'intérêt des organisations de femmes, seuls trois pour cent des organisations interrogées ont participé directement à des réunions ou des événements du Grand Bargain. En effet, peu d'entre elles comprennent pleinement ce qu'est le Grand Bargain, comment elles peuvent y contribuer ou quels avantages elles pourraient en tirer. Ce manque d'engagement solide de la part des organisations de femmes est une occasion manquée pour le Grand Bargain ; sans les idées, les perspectives et les solutions de ces intervenantes de première ligne, les objectifs de localisation du Grand Bargain resteront hors de portée.

Lorsqu'on leur a demandé si elles avaient l'impression que leur voix et leur opinion étaient entendues ou prises en compte dans le cadre du Grand Bargain, la majorité, soit 64%, a répondu « Je ne sais pas ». Cette réponse témoigne d'un manque troublant de considération à l'égard des organisations de femmes dans le Grand Bargain. Si le Groupe de Facilitation souhaite réellement inclure les acteurs locaux dans les processus du Grand Bargain, il doit créer un système viable permettant aux organisations de femmes de s'engager de manière significative, de partager leurs perspectives et contribuer à la concrétisation de leurs idées. À ce stade, il existe peu d'opportunités pour les organisations de femmes de peser sur les programmes et les priorités politiques, ou d'influencer des espaces décisionnels tels que le Grand Bargain. Quant aux représentantes des organisations de femmes qui sont invitées à prendre la parole lors d'événements et de conférences d'envergure sur la scène mondiale, on leur demande

trop souvent de partager uniquement leurs expériences personnelles de tragédie et de perte, plutôt que d'exposer leur expertise, leurs solutions politiques et leurs recommandations. Les efforts de localisation doivent aller au-delà d'une inclusion symbolique des organisations de femmes dans les espaces occupés par les donateurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales, et assumer le pouvoir collectif de transformer les structures d'exclusion par des consultations plus inclusives et collaboratives.

64% des répondants à l'enquête ne savent pas si leurs voix et leurs opinions sont entendues ou prises en compte dans le cadre du Grand Bargain

Les organisations de femmes interrogées ont également indiqué que leur engagement (ou leur potentiel engagement futur) dans le Grand Bargain leur permettrait de mieux comprendre l'agenda et, avec un peu de chance, d'influencer les futures priorités du financement humanitaire. D'autres ont indiqué qu'elles espéraient plaider pour une attention et un soutien accrus à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans l'action humanitaire. Elles ont également souligné le fait que les organisations de femmes travaillent avec des groupes marginalisés tels que les personnes handicapées, les adolescents et les personnes âgées. Elles sont donc particulièrement bien placées pour les représenter et relayer au niveau mondial les préoccupations de ces populations difficiles à atteindre.

Donnez-nous de l'espace pour nous exprimer sur les questions qui touchent notre communauté!

- La dirigeante d'une organisation de femmes au Liberia

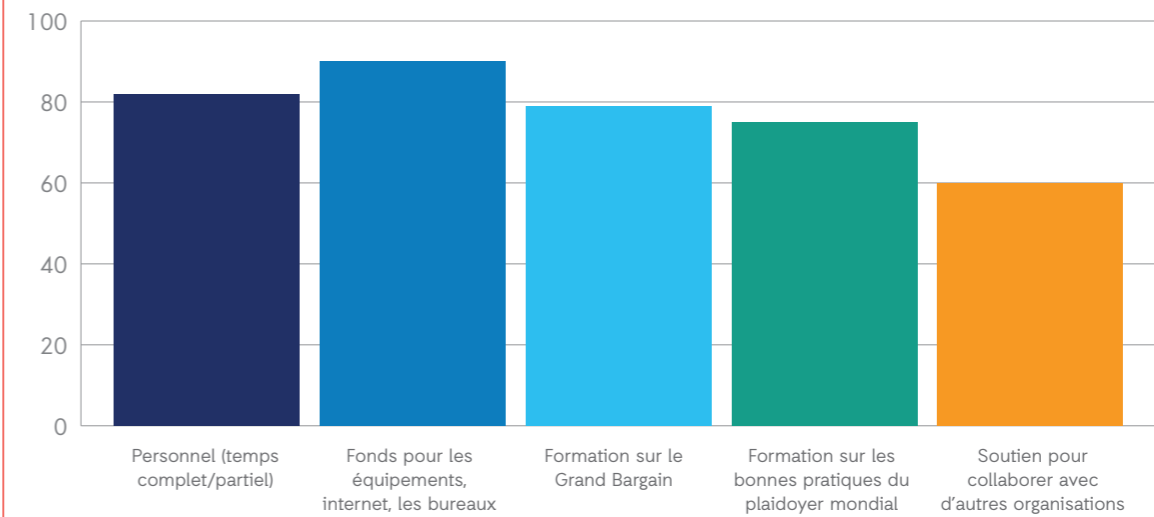
Enfin, les personnes interrogées ont souligné que, si elles avaient la possibilité de s'engager de manière plus significative dans le Grand Bargain 2.0, les organisations de femmes auraient besoin de ressources complémentaires en personnel, en formation, en financement et en soutien afin que leur participation soit efficace. Étant donné que les

organisations de femmes fonctionnent généralement avec des ressources limitées, ce soutien (détaillé dans la figure 2 ci-dessous) leur permettrait de participer aux efforts mondiaux sans sacrifier le travail fondamental qu'elles effectuent dans leurs communautés ni la santé et le bien-être de leur personnel.

Je pense qu'il est utile de partager les expériences des femmes sur le terrain pour influencer les initiatives humanitaires mondiales de grande envergure!

- La dirigeante d'une organisation de femmes en Éthiopie

Figure 2: Soutien requis par les organisations de femmes pour participer au Grand Bargain



À l'instar des organisations internationales, les organisations de femmes devraient disposer des ressources nécessaires pour recruter du personnel spécialisé afin de pouvoir s'engager et diriger la coordination humanitaire. Comme le montre la figure 2, 80% des organisations de femmes espèrent que leurs partenaires internationaux les aideront à engager du personnel à temps plein ou à temps

partiel pour assister aux rencontres du Grand Bargain et aux réunions de coordination au niveau national, et y représenter leurs intérêts. 75% des personnes interrogées ont également demandé une formation sur les techniques de plaidoyer efficaces afin d'aiguiser leurs compétences et leur capacité à participer aux espaces de coordination internationaux.



Formation au leadership pour les femmes avant l'ouragan Matthew à Haïti en 2016 (ActionAid).



Une femme leader, membre et coordinatrice d'un groupe de femmes en Haïti qui soutient des actions sur la violence contre les femmes, le planning familial et les activités économiques (Fabienne Douche/ActionAid).

Le Grand Bargain 2.0 est une occasion de progresser sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

La vision proposée actuellement pour le Grand Bargain représente une première avancée positive vers l'inclusion des acteurs locaux²³, mais il faut porter davantage d'attention à la manière dont fonctionnera le Grand Bargain et à la place des femmes locales et de leurs organisations dans la structure de gouvernance, afin de favoriser l'émergence d'un processus et d'un résultat inclusifs, responsables et significatifs. Cela doit aller au-delà de la proposition actuelle du cadre du Grand Bargain 2.0, qui ne mentionne pas explicitement la représentation des organisations de femmes dans le Groupe de Facilitation ni dans les "groupes de référence nationaux" proposés. Pour créer un espace politique plus représentatif, qui soit intersectionnel et inclusif, nous devons aller au-delà du "partage" de ces nouvelles structures "avec les acteurs locaux" mais cibler précisément des investissements à long terme en faveur des femmes et de leurs organisations, inclure les femmes touchées par la crise et reconnaître et apprécier les organisations de femmes. Des mesures spécifiques, des ressources et une volonté politique sont nécessaires au niveau mondial et national pour que les voix des plus marginalisés ne soient pas à nouveau exclues du Grand Bargain à l'avenir, et qu'elles soient entendues dans les espaces de décision et de coordination qui influencent leurs vies²⁴.

Il est encourageant de constater que le Grand Bargain 2.0 s'engage à garantir la présence de signataires locaux et nationaux dans sa structure de gouvernance. Cependant, l'inclusion d'un seul acteur local dans le Groupe de Facilitation est insuffisante pour représenter les points de vue diversifiés et intersectionnels d'un grand nombre d'organisations et de réseaux à travers le monde. Même si nous nous réjouissons à l'idée de ce siège destiné à représenter un "consortium d'acteurs locaux", reflétant une variété d'acteurs, cette structure ne doit pas faire oublier l'importance de la participation d'un éventail varié d'acteurs locaux à ces conversations. La composition du Groupe de

Facilitation du Grand Bargain doit être rééquilibrée afin de favoriser une plus grande diversité en réservant davantage de sièges aux intervenants locaux, en veillant à ce qu'au moins un siège soit dédié en priorité à une organisation de femmes. La recommandation actuelle selon laquelle le Groupe des Amis du Genre aura un "point focal" désigné auprès du Groupe de Facilitation est un pas prometteur dans la bonne direction, même s'il n'offre pas au Groupe des Amis du Genre un siège officiel, mais simplement un point de liaison lui permettant "de s'engager et d'accéder" au Groupe de Facilitation. Le genre²⁵ ne doit pas être considéré comme une responsabilité supplémentaire pour un représentant ou un "point focal" qui aurait ainsi une "double casquette" dans ses priorités au niveau de la coordination mondiale. Des dispositions spécifiques au niveau du Groupe de Facilitation et de l'axe de travail en faveur de l'engagement des organisations de femmes, y compris l'inclusion formelle du Groupe des Amis du Genre, sont indispensables pour instaurer un Grand Bargain transformateur sur la question du genre, et aboutir finalement à un système humanitaire inclusif.

Ce n'est qu'avec l'ajout de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles et avec un engagement significatif des organisations de femmes que le Grand Bargain 2.0 pourra devenir l'espace inclusif qu'il doit être afin de transformer le système humanitaire. Les organisations de femmes sont désireuses de contribuer au Grand Bargain et ont indiqué qu'avec un soutien de base de leurs partenaires, elles étaient en mesure d'ancrer le Grand Bargain dans les réalités des communautés marginalisées confrontées à des crises. Pour que le Grand Bargain soit aussi efficace que possible et assume ses responsabilités à l'égard de celles et ceux qui en ont le plus besoin, il faut une nouvelle plateforme transformatrice réunissant un plus grand nombre de signataires, y compris des acteurs locaux et nationaux, en particulier des organisations de femmes. L'engagement et la représentation de ces acteurs doivent être garantis dans toutes les structures de gouvernance du Grand Bargain.

Recommandations en vue d'améliorer l'engagement des organisations de femmes dans la structure du Grand Bargain:

Aux principaux du Groupe de Facilitation du Grand Bargain et à la Personnalité Éminente :

- Inclure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en tant qu'objectif politique fondamental au sein du Grand Bargain.** Actuellement, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ne sont pas reflétées dans les priorités politiques ni représentées de manière significative dans chacun des piliers de résultats. Pour garantir une réponse humanitaire transformatrice, il convient d'inclure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux de la structure du Grand Bargain. Cela implique la création d'un mécanisme de suivi des progrès réalisés par rapport aux engagements touchant à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles afin de garantir la responsabilité du cadre envers les femmes, les filles et leurs organisations touchées par une crise.
- Accroître la représentation des organisations locales de femmes au sein des structures formelles du Groupe de Facilitation du Grand Bargain.** Il s'agit notamment de s'assurer que

les organisations de femmes et les autres groupes travaillant avec et pour les populations marginalisées (par exemple, les femmes handicapées, les adolescents) représentent au moins 50% des membres du Groupe de référence national proposé dans le Grand Bargain ; et qu'au moins une organisation locale de femmes soit représentée (parmi d'autres acteurs locaux) au sein du nouveau Groupe de Facilitation proposé.

- Accorder au Groupe des Amis du Genre un siège officiel au sein du Groupe de Facilitation** afin de faire entendre les voix des organisations locales de femmes et des membres du groupe qui s'efforcent de prioriser les engagements relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux dans le Grand Bargain.

Aux signataires du Grand Bargain :

- Les donateurs, les agences des Nations unies et les ONG internationales doivent aider les organisations de femmes partenaires à devenir des signataires à part entière du Grand Bargain** et à s'y engager de manière significative, en leur fournissant des ressources pour couvrir les frais de personnel, le renforcement des capacités et d'autres contributions requises.



Une femme leader participant à des activités de fabrication de masques dans le cadre de la réponse au Covid-19 menée par ActionAid au Bangladesh (Fabeha Monir/ActionAid).

2.3 Des fonds flexibles et prévisibles pour les organisations de femmes L'impossibilité pour les organisations de femmes d'accéder aux financements

Bien que le financement humanitaire ait augmenté ces dernières années – parallèlement aux besoins dans les contextes de crise – les fonds restent largement inaccessibles pour les organisations de femmes, malgré l'énorme travail qu'elles fournissent gratuitement, sans rémunération, dans le cadre de la réponse aux crises. Les fonds alloués aux organisations de femmes de première ligne en cas de crise ne représentent qu'un maigre 0,2 % de l'aide bilatérale totale²⁶. Parmi les onze principaux donateurs humanitaires, sept ont alloué moins de 1 % de l'aide aux États fragiles et directement aux organisations de femmes²⁷. Les organisations de femmes rencontrent des obstacles pour naviguer dans un système déterminé par les donateurs, basé sur des projets, qui favorise les acteurs internationaux et qui a mis en place une multitude d'exigences auxquelles, trop souvent, les acteurs locaux ne peuvent raisonnablement pas répondre, sans parler de leur sous-financement et de leur obligation de fournir au système humanitaire un travail non rémunéré en période de crise.

Les organisations de femmes interrogées pour ce rapport estiment que les pratiques actuelles de financement humanitaire les obligent à entrer dans un cycle de financement imprévisible, à court terme et basé sur des projets. Il leur est alors difficile d'atteindre leurs objectifs organisationnels stratégiques, de fournir une réponse de qualité, de soutenir et de conserver leur personnel.

Il leur est pratiquement impossible de trouver un financement de base dédié pour couvrir les frais généraux et les salaires et pour investir dans le renforcement des capacités et la durabilité organisationnelle. En général, les organisations de femmes ne peuvent accéder au financement de projets qu'en tant que sous-bénéficiaires des ONG internationales pour des projets spécifiques et limités dans le temps. Cela entrave leur capacité à offrir des emplois durables, des congés parentaux et d'autres avantages essentiels pour le personnel. De plus, la rétention du personnel peut devenir un véritable défi lorsque le personnel local est embauché à des postes plus stables par des organisations internationales, plutôt que dans des organisations locales.



Préparation de produits alimentaires à distribuer dans le contexte du Covid-19 dans la bande de Gaza (Rushdi Saraj/ActionAid)

Message d'une organisation de femmes en Jordanie: Financeurs, arrêtez !

"La plupart des financeurs entretiennent des relations descendantes avec les organisations locales et nationales et les considèrent comme des structures faibles, enclines à la fraude et peu compétentes. Certains identifient les besoins des groupes cibles et conçoivent les interventions sans travailler en partenariat avec les organisations locales. Cela conduit à la conception d'activités inappropriées qui ne répondent pas aux besoins réels des groupes cibles. Les organisations locales et nationales connaissent les besoins des communautés et le contexte des zones où elles travaillent. Les bailleurs de fonds devraient donc se fier à ces connaissances et à cette expérience lors de l'élaboration de leurs programmes."

Arrêtez de préparer de belles propositions et de beaux budgets, qui peuvent sembler très logiques et convaincants, mais qui sont créés sans écouter ni consulter la communauté locale !

– La dirigeante d'une organisation de femmes au Myanmar

Un important travail de plaidoyer et l'amélioration des marqueurs du genre ont contribué à faire prendre conscience de la nécessité d'une programmation axée sur l'égalité des sexes dans toutes les réponses humanitaires. Malheureusement, la plupart des donateurs et des agences des Nations Unies ne parviennent toujours pas à placer l'égalité des sexes parmi les objectifs principaux de leurs programmes²⁸. Sept des onze donateurs gouvernementaux récemment examinés n'allouent que 2 % de leurs fonds à des programmes ciblés sur l'égalité des sexes dans les contextes humanitaires²⁹.

Les fonds communs nationaux et les initiatives telles que le Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire sont reconnus comme des espaces importants permettant aux acteurs locaux d'accéder à des financements humanitaires internationaux au niveau national. Malgré cela, selon notre enquête, 42% des organisations de femmes partenaires d'ActionAid n'ont pas pu accéder aux financements par ce biais. Afin d'améliorer l'accès des organisations de femmes aux informations sur ces fonds et de leur permettre de s'engager plus significativement, le comité consultatif de chaque fonds devrait comprendre des membres des organisations locales de femmes qui pourraient contribuer aux décisions relatives à la stratégie et aux critères d'allocation des ressources ainsi qu'à l'approbation des priorités stratégiques au niveau national.

Le Covid-19 a exacerbé les contraintes sur les ressources dans un contexte de hausse de la demande de services

La pandémie de Covid-19 n'a fait qu'intensifier ces défis pour les organisations de femmes et pour les programmes axés sur l'égalité entre les sexes. Les femmes sont plus exposées à la violence, assument davantage de responsabilités envers les autres et n'ont qu'un accès réduit, voire nul, aux services de santé sexospécifiques dont elles ont besoin³⁰. Malgré cela, seulement 0,48% du financement du Plan mondial de réponse humanitaire à la pandémie a été consacré à des interventions offrant une protection contre la violence basée sur le genre (VBG)³¹. Alors que la pandémie met à rude épreuve les services publics et engendre de grandes difficultés économiques, les organisations de femmes s'efforcent de combler les lacunes dans la prestation des services de l'État, avec souvent peu de reconnaissance et un coût élevé³². Celles et ceux qui soutiennent les femmes et les filles se retrouvent à travailler plus dur que jamais, gratuitement, sans les ressources nécessaires pour modifier les modes de prestation dans le contexte actuel de distanciation sociale³³. Et malgré l'intensité de ces efforts, les organisations de femmes se battent pour leur survie et celle de leurs organisations.

Étude de cas : Soutenir efficacement une organisation de femmes ainsi que la communauté avec laquelle elle travaille

Une organisation de femmes a décrit un projet financé par le gouvernement britannique qui a été développé suite à des demandes exprimées par la population locale concernée. Le donateur a veillé à ce que l'organisation de femmes dispose d'un personnel suffisant pour mettre en œuvre le projet, une initiative pluriannuelle. Le budget prévoyait le partage des capacités organisationnelles ainsi que la couverture des frais généraux et des imprévus. L'organisation de femmes a qualifié cette pratique de bonne et reproductible, estimant que la façon dont le projet a été géré témoignait d'un intérêt réel du donateur pour les participants au projet et pour l'organisation de femmes, et que le projet a pu répondre pleinement à la fois aux besoins de la population touchée par la crise et à ceux des intervenants de première ligne.

Une étude conjointe menée au cours de la première vague de la pandémie (2020) a révélé que seuls trois des 18 organisations de femmes interrogées recevaient de nouveaux financements pour la réponse au Covid-19 par le biais du système des Nations Unies. La recherche a également révélé que le financement disponible ne suffisait pas à couvrir correctement les frais généraux, le personnel et les dépenses du bureau, en particulier en raison de l'augmentation des coûts liée aux adaptations exigées par la pandémie³⁴.

Les données actuelles des répondants à l'enquête renforcent cette constatation antérieure, puisque 57% des répondants actuels ont déclaré recevoir la majorité de leur financement par le biais de subventions à court terme pour soutenir le travail programmatique, avec une flexibilité limitée. 82% du financement global obtenu par les organisations de femmes interrogées sont consacrés exclusivement aux coûts programmatiques et ne peuvent être employés pour les frais généraux ou les dépenses de base. Il convient également de noter que ce financement programmatique ne permet pas, en général, de soutenir l'engagement des organisations de femmes dans des initiatives de plaidoyer au niveau mondial, telle que la participation au Grand Bargain. En conséquence, les ressources en personnel allouées à ces efforts effectuent du travail non rémunéré.

Le Grand Bargain 2.0 offre une opportunité stratégique d'améliorer l'accès des organisations de femmes aux financements

Le nombre de signataires du Grand Bargain atteignant l'objectif de 25% de financement des acteurs locaux aussi directement que possible a légèrement augmenté, passant de sept en 2018 à dix en 2019³⁵. Néanmoins, ces progrès restent lents, ne représentant que 15% des 63 signataires du Grand Bargain³⁶. De nombreux signataires ne sont toujours pas en mesure de rendre compte du pourcentage de financement accordé aux acteurs locaux. Par exemple, 84% des donateurs ont déclaré en 2020 ne pas être en mesure de déterminer la part de leur financement qui est parvenue aux acteurs locaux³⁷. Les progrès en matière de financement et de renforcement des capacités concernant spécifiquement les organisations de femmes sont encore plus difficiles à évaluer en raison du nombre limité de données collectées. En 2019, seuls 2% des signataires du Grand Bargain ont rendu compte de l'indicateur de base relatif au soutien au renforcement des capacités des organisations locales de femmes. De même, le suivi du volume des fonds destinés à ces organisations reste très limité ; seuls 4% des signataires ont fait rapport sur cet indicateur, et les efforts visant à instituer un suivi plus détaillé du financement des organisations locales de femmes ont échoué dans l'ensemble du système³⁸.

La création du Grand Bargain 2.0 représente une occasion idéale pour réaliser des progrès attendus depuis longtemps et surmonter les obstacles que rencontrent les organisations de femmes pour accéder au financement humanitaire international. Il y a cinq ans, la création de l'objectif de 25% selon lequel tous les signataires doivent partager les fonds avec les acteurs locaux représentait une priorité ambitieuse et visible. Cette importante avancée doit être maintenue comme un minimum dans la prochaine itération, en visant à réserver 25% aux organisations de femmes, et avec l'aspiration d'augmenter le pourcentage total de financement à 30% d'ici 2030.

ActionAid se félicite de la proposition de donner la priorité au “financement de qualité” dans le cadre du Grand Bargain 2.0. Il est indispensable d’adopter une nouvelle structure qui canalise les ressources en fonction des besoins des communautés touchées par la crise. Pour ce faire, une formulation particulière doit être employée pour comprendre ce qu’englobe le “financement de qualité” et comment le suivre et le garantir. Pour refléter l’ambition de notre objectif politique de haut niveau, qui inclut une responsabilité mutuelle accrue, nous devons passer d’un rapport volontaire sur des engagements sélectifs (comme c’est la pratique actuellement) à un rapport obligatoire sur les priorités habilitantes et les résultats collectifs, y compris sur les indicateurs relatifs au genre. Le Grand Bargain 2.0 doit revigorer ses engagements de financement accru aux acteurs locaux – en particulier aux organisations de femmes – en engageant les signataires à rendre compte de leurs actions au travers de rapports transparents. À ce stade, seulement 15 % des activités rapportées par le biais de l’Initiative internationale pour la transparence (IITA)³⁹ sont actuellement accompagnées d’un “marqueur de genre”, ce marqueur étant utilisé de manière irrégulière, en fonction de l’auteur du rapport⁴⁰. Pour refléter de réels progrès dans la réalisation des engagements du Grand Bargain, les signataires doivent suivre les transferts de fonds vers les organisations locales de femmes et en rendre compte, en veillant à ce tous les coûts, directs et indirects, soient compris.



Depuis le cyclone Pam en 2015, ActionAid Vanuatu s’efforce d’aider les femmes à mener des initiatives de résilience et de préparation, à répondre aux crises humanitaires et à entreprendre des actions de lobbying et de plaidoyer auprès des décideurs au niveau local et national (Solaye Snider, ActionAid Australie).

Recommandations en vue d’améliorer l’accès des organisations de femmes aux fonds

Les organisations de femmes doivent pouvoir accéder à un financement qui leur permette de répondre aux besoins humanitaires urgents dans leurs communautés et de maintenir leurs opérations de base afin de pouvoir continuer à agir tout au long de la réponse humanitaire, y compris lors du relèvement et de la reconstruction.

Aux principaux du Groupe de Facilitation du Grand Bargain et à la Personnalité Éminente :

1. **Le Grand Bargain 2.0 doit fixer un objectif et des indicateurs spécifiques pour faire parvenir des financements de qualité aux organisations de femmes.** Les indicateurs doivent inclure :
 - i. Le nombre de signataires du Grand Bargain qui établissent des mécanismes ou des systèmes pour suivre les financements appuyant des interventions en matière d’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes et des filles.
 - ii. Le nombre de signataires qui fournissent des fonds directement aux organisations de femmes.
 - iii. Le nombre de signataires qui contribuent, au-delà de l’aide humanitaire, à des mécanismes de financement pluriannuels consacrés à des initiatives de renforcement des institutions et des capacités menées par des organisations locales de femmes dans des contextes humanitaires.
2. **Le Grand Bargain 2.0 doit continuer à exiger de ses signataires qu’ils rendent des comptes sur le montant des fonds destinés aux acteurs locaux** (25% de financement pour les acteurs locaux) et aller au-delà en fixant un nouvel objectif pour 2030, à savoir au moins 30%, tout en réservant 25% des fonds aux organisations de femmes.

Aux signataires du Grand Bargain :
3. Tous les donateurs, les agences de l’ONU et les ONG internationales qui travaillent directement avec les organisations de femmes doivent **augmenter le montant et la qualité du financement humanitaire destiné à ces organisations**, en leur garantissant l’accès à un financement flexible, prévisible et pluriannuel qui couvre les coûts opérationnels et techniques de base.
4. **Permettre un engagement significatif des organisations de femmes à toutes les phases d’élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation des initiatives dans leurs communautés.**
5. L’OCHA doit **inclure dans tous les comités consultatifs pour les fonds communs des Nations Unies basés dans les pays des représentantes des organisations de femmes** qui pourraient contribuer aux décisions relatives à la stratégie et aux critères d’allocation des ressources ainsi qu’à l’approbation des priorités stratégiques au niveau national.

2.4 Des partenariats égaux et équitables avec les organisations de femmes

Il est nécessaire d’améliorer les partenariats entre les acteurs internationaux d’une part, et les organisations de femmes d’autre part, afin de fournir des réponses humanitaires de qualité, plus efficaces et localisées, qui répondent mieux aux besoins des communautés. Les partenariats avec les organisations de femmes doivent être mutuels, équitables, respectueux et efficaces tout au long du cycle du programme humanitaire, depuis la préparation jusqu’à la réponse et aux efforts de relèvement. Cela affecte la coordination en temps de crise, car l’équipe humanitaire pays (HCT) est souvent exclusivement composée d’acteurs internationaux, et le système de groupes sectoriels peut se révéler difficile d’accès et d’utilisation pour les organisations de femmes.

Arrêtez de nous demander des informations sans nous soutenir concrètement !
– Une actrice humanitaire en Éthiopie

Lorsque les acteurs locaux ne sont pas habilités à participer de manière significative dans ces espaces de coordination essentiels, ils se retrouvent écartés des processus clés de planification, de stratégie et de réponse, par exemple l’élaboration de l’Aperçu des besoins humanitaires, ainsi que des espaces de décision clés où sont déterminées les allocations de fonds humanitaires. Cela a un impact non seulement sur la conception et la qualité de la réponse, mais aussi sur les priorités de haut niveau, les approches programmatiques, le ciblage des populations et d’autres éléments clés d’une réponse humanitaire efficace.

On manque de données sur les partenariats entre les organisations internationales et les organisations de femmes.

Les agences des Nations Unies et les groupes de coordination humanitaire n’identifient pas systématiquement quelles sont les organisations de femmes parmi leurs partenaires. Ce manque d’information ne permet pas de savoir dans quelle mesure les partenariats humanitaires impliquent actuellement des organisations de femmes⁴¹.

Le Grand Bargain 2.0 est l’occasion d’apporter de la dignité aux partenariats avec les organisations de femmes. Le Grand Bargain 2.0 stipule que les signataires doivent encourager les organisations de femmes à participer de manière significative à la mise en œuvre des priorités politiques. L’enquête menée auprès des organisations de femmes partenaires d’ActionAid a relevé plusieurs défis et des inégalités systématiques dans leurs partenariats avec les organisations internationales :

- 79% des personnes interrogées ont indiqué que les exigences financières et juridiques ainsi que les processus institués par les organisations internationales sont trop difficiles à satisfaire pour les organisations de femmes, ce qui les exclut effectivement de l’accès au financement ou au soutien.
- 65% des personnes interrogées ont également souligné la lenteur et la bureaucratie des processus des organisations internationales qui les rendent inadaptés aux partenariats d’intervention humanitaire, en particulier pour les organisations de femmes qui font face aux communautés et perdent leur crédibilité – et/ou leur accès – si elles sont dans l’incapacité d’apporter des réponses ou des solutions rapides.
- 65% ont également noté que les barrières linguistiques empêchent souvent les organisations de femmes de participer aux réunions de coordination au niveau national et mondial, et entravent leur accès aux financements, car les propositions doivent souvent être rédigées en anglais et ne sont pas disponibles dans les langues locales ou nationales.

En général, pour les ONGI, les organisations locales ne sont pas des partenaires, mais des exécutants. De ce fait, les organisations locales n’ont aucun rôle réel dans leurs communautés. Les ONGI n’essaient pas de développer ou d’améliorer les capacités du personnel. Cela conduit à limiter les capacités des acteurs locaux à contribuer à la vie de la communauté.

– La dirigeante d’une organisation de femmes en Palestine

En définitive, dans les partenariats entre les organisations de femmes d’une part, et les agences et organisations internationales d’autre part, les partenaires locaux sont trop souvent cantonnés à la prestation des services, sans qu’ils aient l’occasion d’utiliser leur expertise et leurs connaissances. En réalité, les organisations de femmes⁴² sont les mieux placées pour atteindre les groupes marginalisés et concevoir des programmes qui répondent à leurs besoins dans les situations de crise. Cela se voit clairement dans les pratiques de partenariat les plus courantes qui continuent à se caractériser par le manque de transparence, de redevabilité, de partage du pouvoir et de reconnaissance des capacités locales. Cette situation nuit à la confiance entre les acteurs internationaux et les organisations de la société civile ainsi qu’à l’efficacité de la réponse.

Cette relation transactionnelle est souvent fondée sur le transfert des risques des partenaires internationaux aux partenaires nationaux, mais sans transférer également les moyens et les ressources nécessaires pour atténuer ces risques et y répondre. Le Grand Bargain 2.0 devrait soutenir les efforts visant à établir un équilibre plus réaliste entre le partage des risques et la conformité, en établissant des partenariats plus constructifs et en impliquant les acteurs locaux dans ces discussions.

L'enquête menée auprès des organisations de femmes partenaires d'ActionAid révèle une liste intéressante de choses à faire et à ne pas faire que les partenaires internationaux doivent respecter pour établir des partenariats justes et équitables. La préservation de ces idéaux garantira le respect, la dignité et le leadership de ces acteurs de première ligne de l'action humanitaire.

Liste des choses à faire et à éviter dans le cadre d'un partenariat avec des organisations de femmes

✓ À faire

- Fournir un financement de base flexible aux organisations de femmes
- Rendre le système des groupes sectoriels accessible aux organisations de femmes
- Réserver au moins un siège dans l'équipe humanitaire pays à une organisation de femmes
- Permettre la soumission de propositions de financement dans les langues locales
- Réserver des fonds pour le renforcement des capacités et/ou le développement organisationnel
- Consulter les organisations de femmes sur leurs priorités en matière de renforcement des capacités et de développement organisationnel
- Développer les services de coaching et de mentorat pour les rendre accessibles aux organisations de femmes
- Offrir aux organisations de femmes la possibilité d'influer sur l'ordre du jour des réunions et de s'engager de manière significative
- Rendre obligatoire la participation des organisations de femmes dans tous les espaces de prise de décision qui les concernent, et leur permettre de prendre la parole

✗ À éviter

- Offrir des financements à court terme, non flexibles et basés sur des projets
- Organiser des réunions de groupes sectoriels dans des langues non locales, sans acteurs locaux
- Former l'équipe humanitaire pays exclusivement avec des acteurs internationaux
- Exiger que les propositions de financement soient soumises en anglais
- Prévoir peu de temps et des fonds limités pour le renforcement des capacités
- Supposer que toutes les organisations de femmes ont besoin d'un renforcement des capacités et non pas simplement d'un financement de base flexible et non lié
- Décider des capacités requises et/ou des priorités des organisations de femmes sans évaluation préalable et sans comprendre leurs priorités
- Proposer aux organisations de femmes une pseudo-participation symbolique aux réunions
- Ne pas offrir de possibilités de prise de parole ou d'engagement significatif aux organisations de femmes, en invoquant des problèmes logistiques ou de sécurité
- Utiliser un jargon humanitaire

Compte tenu des résultats de cette enquête et des appels pressants lancés par les organisations de femmes pour améliorer la sécurité et la dignité des partenariats avec les acteurs humanitaires internationaux, il est urgent d'agir. Le Grand Bargain 2.0 est l'occasion idéale d'examiner en détail les

lacunes actuelles dans les pratiques de partenariat avec les organisations de femmes afin de créer de nouvelles normes mondiales garantissant aux acteurs locaux le soutien et le respect constants des acteurs internationaux.

Recommandations pour améliorer les partenariats avec les organisations de femmes

Aux principaux du Groupe de Facilitation du Grand Bargain et à la personnalité éminente :

1. **Créer et appliquer des normes mondiales pour améliorer les partenariats avec les acteurs locaux**, y compris les organisations de femmes. Cela doit comprendre des conseils sur la fourniture d'un financement flexible et prévisible aux partenaires locaux, l'investissement dans des mécanismes pour améliorer la responsabilité, et le renforcement du leadership des organisations de femmes dans le cycle de programme humanitaire.

Aux signataires du Grand Bargain :

2. **Tous les donateurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales qui travaillent en partenariat avec des organisations de femmes doivent revoir leurs politiques d'atténuation des risques** dans le cadre de l'approche du Grand Bargain 2.0 vers des

partenariats équitables et fondés sur des principes, et assurer la prise en charge de tous les risques. Il s'agit de veiller à ce que les risques fiduciaires, politiques, opérationnels, juridiques, de sécurité, éthiques et de réputation soient partagés équitablement par tous les acteurs.

3. **Les agences des Nations Unies et les ONG internationales doivent veiller à ce que les organisations de femmes disposent des ressources appropriées pour s'engager de manière significative et jouer un rôle de premier plan** dans le Grand Bargain, l'équipe humanitaire pays, les groupes sectoriels et les autres espaces de plaidoyer et de coordination pertinents.
4. **Les donateurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales qui financent les organisations de femmes devraient revoir leur approche du partenariat avec les acteurs locaux** et apporter les modifications nécessaires à leurs pratiques pour garantir la dignité, le respect et la sécurité de tous les acteurs locaux.

3. Conclusion

Tous les acteurs du système humanitaire – indépendamment du secteur de service ou de la géographie – ont un rôle à jouer dans la réforme du système par le biais du Grand Bargain pour véritablement le transformer. Les organisations de femmes ne peuvent plus être exclues de ce processus. La politique humanitaire, y compris le Grand Bargain, ne peut plus continuer à prendre des décisions sur la manière d'aider les femmes et les filles affectées par les crises sans la contribution directe des organisations de femmes qui les accompagnent.

Comme l'a déclaré l'une des organisations de femmes partenaires d'ActionAid : « Notre message est le suivant : les donateurs... et les organisations internationales ont besoin des connaissances, de l'expérience et de l'analyse des organisations de femmes locales et nationales... incluez-nous dans la conception de vos politiques et programmes. »

Les quatre premières années du Grand Bargain ont permis de réaliser des progrès importants dans l'identification et la résolution des obstacles techniques à la localisation. À l'approche du Grand Bargain 2.0, il est impératif d'aller plus loin, en reconnaissant le caractère politique des blocages aux progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles ainsi que sur le plan de la localisation. La création du Grand Bargain 2.0 offre une occasion inestimable de réformer les structures et les pratiques qui maintiennent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en marge des réponses humanitaires et de centrer les approches sur les femmes, les filles et les organisations de femmes qui les accompagnent. Il s'agit notamment d'investir

davantage de ressources et de fonds dans les organisations de femmes, de transférer le pouvoir de décision et d'établir des partenariats responsables avec ces organisations de femmes afin de provoquer des changements à l'échelle du système.

La prochaine étape de la discussion sur le leadership des femmes et la localisation doit être dirigée par les acteurs locaux, en demandant des comptes aux acteurs internationaux et aux signataires du Grand Bargain, et en garantissant un engagement significatif avec les communautés affectées par la crise, en particulier les femmes et les jeunes. La poursuite de l'engagement d'ActionAid dans le Grand Bargain et ses promesses en vue de la réalisation du Grand Bargain 2.0 se traduiront par l'adhésion et le soutien aux organisations de femmes dans le but de construire un système humanitaire mû par des valeurs féministes, où le pouvoir et le leadership sont appliqués de manière responsable, transparente et inclusive et où les femmes ont des opportunités équitables de diriger la préparation et les interventions.



Une femme leader dans une situation d'urgence explique le port du masque pendant une journée de sensibilisation à la lutte contre le Covid-19.

4. Recommandations

Aux Principaux du Groupe de Facilitation du Grand Bargain et à la Personnalité Éminente:

1. **Inclure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en tant qu'objectif politique fondamental dans le Grand Bargain.** Actuellement, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ne sont pas reflétées dans les priorités politiques ni représentées de manière significative dans chacun des piliers de résultats. Pour garantir une réponse humanitaire transformatrice, l'inclusion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles est nécessaire à tous les niveaux de la structure du Grand Bargain. Cela exige la création d'un mécanisme de suivi des progrès réalisés par rapport aux engagements relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles afin de garantir la responsabilité du cadre envers les femmes, les filles et leurs organisations touchées par la crise.
2. **Le Grand Bargain 2.0 doit fixer un objectif et des indicateurs spécifiques pour faire parvenir des financements de qualité aux organisations de femmes.** Les indicateurs doivent inclure :
 - i. Le nombre de signataires du Grand Bargain qui établissent des mécanismes ou des systèmes pour suivre les financements appuyant des interventions en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles.
 - ii. Le nombre de signataires qui fournissent des fonds directement aux organisations de femmes.
 - iii. Le nombre de signataires qui contribuent, au-delà de l'aide humanitaire, à des mécanismes de financement pluriannuels consacrés à des initiatives de renforcement des institutions et des capacités menées par des organisations locales de femmes dans des contextes humanitaires.
3. **Le Grand Bargain 2.0 doit continuer à exiger de ses signataires qu'ils rendent des comptes sur le montant des fonds destinés aux acteurs locaux** (25 % de financement pour les acteurs locaux) et aller au-delà en fixant un nouvel objectif pour 2030, à savoir au moins 30 %, tout en réservant 25 % des fonds aux organisations de femmes.
4. **Accroître la représentation des organisations locales de femmes au sein des structures formelles du Groupe de Facilitation du Grand Bargain.** Il s'agit notamment de s'assurer que les organisations de femmes et les autres groupes travaillant avec et pour les populations marginalisées (par exemple, les femmes handicapées, les adolescents) représentent au moins 50 % des membres du Groupe de Référence national proposé dans le Grand Bargain ; et qu'au moins une organisation locale de femmes soit représentée (parmi d'autres acteurs locaux) au sein du nouveau Groupe de Facilitation proposé.
5. **Accorder au Groupe des Amis du Genre un siège officiel au sein du Groupe de Facilitation** afin de faire entendre les voix des organisations locales de femmes et des membres du groupe qui s'efforcent de prioriser les engagements relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux dans le Grand Bargain.
6. **Créer et appliquer des normes mondiales pour améliorer les partenariats avec les acteurs locaux,** y compris les organisations de femmes. Cela doit comprendre des conseils sur la fourniture d'un financement flexible et prévisible aux partenaires locaux, l'investissement dans des mécanismes pour améliorer la responsabilité, et le renforcement du leadership des organisations de femmes dans le cycle de programme humanitaire.

Aux signataires du Grand Bargain :

7. **Les donateurs, les agences des Nations unies et les ONG internationales doivent aider les organisations de femmes partenaires à devenir des signataires à part entière du Grand Bargain** et à s'y engager de manière significative, en leur fournissant des ressources pour couvrir les frais de personnel, le renforcement des capacités et d'autres contributions requises.
8. Tous les donateurs, les agences de l'ONU et les ONG internationales qui travaillent directement avec les organisations de femmes doivent **augmenter le montant et la qualité du financement humanitaire destiné à ces organisations,** en leur garantissant l'accès à un financement flexible, prévisible et pluriannuel qui couvre les coûts opérationnels et techniques de base.

- a. **Permettre un engagement significatif des organisations de femmes à toutes les phases d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des initiatives dans leurs communautés.**
 - b. **L'OCHA doit inclure dans tous les comités consultatifs pour les fonds communs des Nations Unies basés dans les pays des représentantes des organisations de femmes** qui pourraient contribuer aux décisions relatives à la stratégie et aux critères d'allocation des ressources ainsi qu'à l'approbation des priorités stratégiques au niveau national.
9. **Tous les donateurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales qui travaillent en partenariat avec des organisations de femmes doivent revoir leurs politiques d'atténuation des risques** dans le cadre de l'approche du Grand Bargain 2.0 vers des partenariats équitables et fondés sur des principes, et afin d'assurer la prise en charge de tous les risques. Il s'agit de veiller à ce que les risques fiduciaires, politiques, opérationnels, juridiques, de sécurité, éthiques et de réputation soient partagés équitablement par tous les acteurs.
 10. **Les agences des Nations Unies et les ONG internationales doivent veiller à ce que les organisations de femmes disposent des ressources appropriées pour s'engager de manière significative et jouer un rôle de premier plan** dans le Grand Bargain, l'équipe humanitaire pays, les groupes sectoriels et les autres espaces de plaidoyer et de coordination pertinents.
 11. **Les donateurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales qui financent les organisations de femmes devraient revoir leur approche du partenariat avec les acteurs locaux** et apporter les modifications nécessaires à leurs pratiques pour garantir la dignité, le respect et la sécurité de tous les acteurs locaux.



Fabrication de savon par des femmes en République démocratique du Congo (ActionAid)

Remerciements

Cet exposé a été rédigé par Marcy Hersh, Robyn Baron (consultants) et Niki Ignatiou (ActionAid UK) en collaboration avec Grace Ireri et Francisco Yermo (ActionAid International).

ActionAid souhaite remercier tous les participants à l'enquête, et tout particulièrement les représentantes des organisations de femmes:

- Association of Voluntary Actions for Society (AVAS), Bangladesh
- Arab Women Organisation of Jordan (AWO), Jordanie
- African Network for the Prevention and Protection Against Child Abuse and Neglect (ANPPCAN), Éthiopie
- Hulango Land Development Organisation (HLDO), Myanmar
- Jireh Doo Foundation, Nigeria
- Lebanese Democratic Women Gathering (RDFL), Lebanon
- Liberia Feminist Forum, Liberia
- Liberia National Rural Women, Liberia
- Mejegejeo Loca, Éthiopie
- National Congress of Papaye Peasnat Movement (MPNKP), Haïti
- Nari Maitree, Bangladesh
- Nakshikantha, Bangladesh
- Organisation des Femmes Solidaires (OFASO), Haïti
- Papaye Peasant Movement (MPP), Haïti
- Rift Valley Children and Women Development Organisation, Éthiopie
- Samaritan Care and Support Initiative (SACSUI), Nigeria
- The Culture and Free Thought Association (CFTA), Palestine
- The Palestinian Development Women Studies Association (PDWSA), Palestine
- Union of Ethiopian Women and Children's Association (UEWCA), Éthiopie
- Wefaq Society for Women and Child Care (WEFAQ), Palestine
- Women and Children's Right and Peace Building Awareness (WACRIPA), Nigeria
- Women in New Nigeria and Youth Empowerment Initiative (WINN), Nigeria

Nous voulons aussi exprimer notre gratitude pour leurs contributions aux membres du personnel national d'ActionAid au Bangladesh, en Colombie, en Éthiopie, en Haïti, en Jordanie, au Myanmar, au Nigeria, au Liban, au Liberia et en Palestine.

Nous souhaitons remercier les personnes qui ont donné de leur temps et de leur expertise pour examiner et commenter ce rapport, notamment Anna Parke (ActionAid UK), Joanne O'Neill (ActionAid UK), Sara Almer (ActionAid International) et Mike Noyes (ActionAid UK).

Conception graphique par Katy Abbott Design.

Les réflexions, idées et suggestions reflétées dans ce document serviront à créer un meilleur Grand Bargain, et nous espérons qu'elles contribueront à augmenter la capacité des organisations de femmes à s'engager de manière significative dans des solutions humanitaires pour les communautés qu'elles accompagnent. Nous devons tous contribuer à un meilleur Grand Bargain pour elles.

Notes de fin

1. Plus d'informations sur le Grand Bargain ici : <https://interagencystandingcommittee.org/about-the-grand-bargain>
2. ActionAid emploie en anglais les termes "women-led organisations" (organisations dirigées par des femmes) ou WLO et "women's rights organisations" (organisations de défense des droits des femmes) ou WRO pour désigner des organisations dirigées par des femmes ou composées majoritairement de femmes aux postes de direction, et qui œuvrent pour faire progresser l'égalité des sexes et répondre aux besoins des femmes et des filles. Pour plus de lisibilité en français, nous utiliserons ici le terme "organisation de femmes" pour désigner à la fois les WLO et les WRO (NdT). Selon l'axe de travail sur la localisation du Grand Bargain, une organisation de défense des droits des femmes est une organisation qui se désigne elle-même comme une organisation de femmes dont l'objectif principal est de faire progresser l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits humains ; ou (2) une organisation dont la mission consiste à faire progresser les intérêts et les droits des femmes et des filles ; ou (3) une organisation dont la mission ou les objectifs consistent à remettre en question et à transformer les inégalités entre les sexes, les relations de pouvoir inégales et à promouvoir des normes sociales positives. L'absence de définitions convenues des "organisations de défense des droits des femmes" et des "organisations dirigées par des femmes" est l'un des obstacles qui empêchent un suivi cohérent des progrès réalisés en matière d'engagement, de financement et de partenariat avec ces groupes. Les agences des Nations Unies et les groupes de coordination humanitaire n'identifient pas systématiquement quelles organisations défendent les droits des femmes ou sont dirigées par des femmes parmi leurs partenaires. Il n'y a pas de rapport sur le financement des organisations de femmes pour l'IITA et le Service de surveillance financière (FTS).
3. Voir : Metcalfe-Hough, V., Fenton, W., Willitts-King, B. et al. (2020). Grand Bargain Annual Independent Report. Overseas Development Institute. Source : <https://odi.org/en/publications/grand-bargain-annual-independent-report-2020/>
4. Abby Maxman est la présidente du SCHR et la seule femme parmi les principaux du Groupe de Facilitation. La Personne Éminente était une femme (Sigrid Kaag) mais elle a été remplacée par un homme (Jan Egeland) après la réunion annuelle de juin 2021.
5. Par exemple, les femmes peuvent être plus susceptibles de subir les impacts secondaires du coronavirus, notamment ses effets psychosociaux, l'augmentation des niveaux de violence basée sur le genre et l'insécurité économique car elles ont une plus grande probabilité de travailler dans le secteur informel. Voir : GAPS. Now and the Future – Pandemics and Crisis: Gender Equality, Peace and Security in a Covid-19 World and Beyond. (Jan, 2021). Source : <https://gaps-uk.org/resources/now-and-the-future-pandemics-and-crisis-gender-equality-peace-and-security-in-a-covid-19-world-and-beyond/>
6. Chez ActionAid, nous définissons le leadership féministe par l'usage positif et inclusif du pouvoir en vue de construire une organisation capable de changer le monde. Plus d'informations : <https://www.actionaid.org.uk/about-us/people-and-culture/how-we-practise-feminism-at-work>
7. Les interventions d'urgence d'ActionAid sont guidées par notre approche basée sur les droits humains (ABDH) ainsi que par notre Signature humanitaire. La Signature met l'accent sur la place des femmes dans la préparation et les interventions dans les situations d'urgence humanitaire, d'occupation ou de conflit. Cela contribue à renforcer leur pouvoir et leur capacité à agir pour transformer le système humanitaire, laisser davantage de place aux intervenants locaux et rendre des comptes aux communautés touchées. Dans le cadre de la Signature humanitaire, il est crucial de lier la réponse d'urgence au renforcement de la résilience et au changement durable à plus long terme, y compris par l'autonomisation des individus et la lutte contre les inégalités sous-jacentes à travers tous nos programmes de développement.
8. Voir Parke et al (2019) "Leading the Way: Women-Led Localisation in Central Sulawesi: Towards Gender Transformative Action", ActionAid ; FletcherWood and Mutandwa (2019) "Funding a localised, women-led approach to protection from Gender Based Violence: What is the data telling us?" ActionAid ; Barclay et al (2017) "On the frontline: catalysing women's leadership in humanitarian action", ActionAid ; Lindley-Jones, H. (2018) "Women responders: Placing local action at the centre of humanitarian protection programming", Care International UK ; Lambert, Rhodes and Zaaroura (2018) "A Feminist Approach to Localization: How Canada Can Support the Leadership of Women's Rights Actors in Humanitarian Action". Oxfam Canada.
9. Pour en savoir plus sur les engagements d'ActionAid dans le Grand Bargain : <https://agendaforhumanity.org/stakeholder/114.html>
10. ActionAid est signataire du Grand Bargain depuis 2018 et membre actif du Groupe des Amis du Genre du Grand Bargain.
11. Les pays étudiés sont le Bangladesh, la Colombie, l'Éthiopie, Haïti, la Jordanie, le Liban, le Liberia, le Nigeria, la Palestine et le Myanmar. 68 % des participants travaillent pour une organisation de femmes au niveau national, local ou de base, et les autres sont des employés des bureaux pays d'ActionAid.
12. Bien qu'il n'existe pas de définition unique du terme "localisation", les signataires du Grand Bargain se sont engagés à « rendre l'action humanitaire fondée sur des principes aussi locale que possible et aussi internationale que nécessaire », tout en continuant à reconnaître le rôle vital des acteurs internationaux. Pour ActionAid, la localisation de l'action humanitaire implique de transférer aux intervenants locaux et nationaux le pouvoir et l'organisation, ainsi que les capacités financières et techniques. Ce changement doit se faire en donnant aux femmes, aux organisations dirigées par des femmes et aux organisations de défense des droits des femmes un rôle de premier plan, en intégrant leurs connaissances, leurs compétences et leurs ressources contextuelles inestimables dans la préparation aux situations d'urgence, la réponse et le renforcement de la résilience. ActionAid voit la localisation comme un processus de transformation qui place les femmes des communautés affectées au centre et au premier plan de la préparation et de la réponse humanitaire, dans le cadre d'une approche féministe de l'action humanitaire.
13. Overseas Development Institute. Grand Bargain Annual Independent Report (2020). Source : <https://odi.org/en/publications/grand-bargain-annual-independent-report-2020/>
14. Ibid.
15. Ibid.
16. Friends of Gender Group (FoGG), "Engendering Transformative Change Beyond 2021: Grand Bargain 2.0 (2020)".
17. Le 1er février 2020, la Personne Éminente du Grand Bargain Sigrid Kaag, les ministres du Groupe de Facilitation (actuellement l'UE, la FICR, l'OCHA, le SCHR, le Roy.-Uni et le PAM) et les principaux de l'IASC ont approuvé une orientation générale sur l'avenir du Grand Bargain, appelée "GB 2.0", qui répond aux défis rencontrés actuellement par le Grand Bargain pour réaliser tout son potentiel.
18. Le Groupe des Amis du Genre (Friends of Gender Group, FoGG) a été créé en 2017 en réaction au manque d'action sur la question du genre pendant les étapes initiales du Grand Bargain.
19. IASC Gender Equality and Empowerment of Women and Girls Policy Framework. (2017). Source : <https://interagencystandingcommittee.org/iasc-reference-group-gender-and-humanitarian-action/iasc-policy-and-accountability-framework-gender-equality-and-empowerment-women-and-girls>
20. CARE. "Time for a Better Bargain: How the Aid System Shortchanges Women and Girls in Crisis." (2021). Source : https://www.care.org/wp-content/uploads/2021/03/She-Leads-in-Crisis-Report_4.7.21_updated.pdf
21. CARE, "She leads in Crisis Report Card" (2021) <https://www.care.org/our-work/reports-and-resources/she-leads-in-crisis-report-card/>
22. Voir : Oxfam, CARE, Save the Children, Danish Church Aid, ActionAid, NEAR, Christian Aid, Nexus and IRC "Joint Agency Position on the Future of The Grand Bargain" (2021). Source : <https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-official-website/ircs-position-paper-future-grand-bargain>
23. La proposition du Grand Bargain 2.0 conservera les structures de soutien actuelles, y compris le Groupe de Facilitation, pour soutenir le processus, une Personne Éminente pour assurer un suivi régulier au niveau des principaux tout au long du processus, un Groupe de Sherpas ayant suffisamment d'ancienneté et de pouvoir pour à la fois conduire le changement au sein de l'écosystème humanitaire et influencer les décisions en dehors de celui-ci, et un Secrétariat pour assumer les fonctions de coordination et de communication de ces structures. Concernant la participation d'un acteur local, la recommandation est que « 1 représentant des acteurs locaux fasse partie du Groupe de Facilitation du Grand Bargain 2.0 », tout en reconnaissant que « l'engagement efficace des acteurs locaux nécessite des ressources dédiées et de la détermination ».



Sensibilisation au Covid-19 au Cambodge (Sar Pisey)

24. CARE and ActionAid. "Gender Based Violence Localisation: Humanitarian Transformation or Maintaining the Status Quo?" (2019). Source : <https://careevaluations.org/wp-content/uploads/GBV-Localization-Mapping-Study-Full-Report-FINAL.pdf>
25. The Grand Bargain 2.0, Framework and Addendums, Proposition révisée par le Groupe de Facilitation du Grand Bargain, 1er juin 2021
26. CARE. "Time for a Better Bargain: How the Aid System Shortchanges Women and Girls in Crisis" (février 2021). Source : https://www.care.org/wp-content/uploads/2021/03/She-Leads-in-Crisis-Report_4.7.21_updated.pdf
27. Ibid.
28. CARE. "Time for a Better Bargain: How the Aid System Shortchanges Women and Girls in Crisis" (février 2021). Source : https://www.care.org/wp-content/uploads/2021/03/She-Leads-in-Crisis-Report_4.7.21_updated.pdf
29. Ibid.
30. Voice Amplified. We must do Better: A feminist assessment of the Humanitarian Aid System's support of the Women- and Girl-led Organisations during the Covid-19 pandemic. (2021) Source : <https://voiceamplified.org/report-summary/>
31. Ibid.
32. ONU Femmes. COVID-19 and women's rights organisations: Bridging response gaps and demanding a more just future. (2021). Source : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/03/policy-brief-covid-19-and-womens-rights-organizations>
33. Voice Amplified. We must do Better: A feminist assessment of the Humanitarian Aid System's support of the Women- and Girl-led Organisations during the Covid-19 pandemic. (2021).
34. ActionAid et al. Joint agency report: Humanitarian Funding, Partnerships and Coordination in the COVID-19 crisis. (juillet 2020). Source : <https://actionaid.org/publications/2020/joint-agency-report-humanitarian-funding-partnerships-and-coordination-covid-19>
35. Overseas Development Institute. Grand Bargain Annual Independent Report (2020). Source : <https://odi.org/en/publications/grand-bargain-annual-independent-report-2020/>
36. Il y a actuellement 63 signataires (25 États membres, 22 ONG, 12
37. Charter for Change (C4C). Joint analysis and Recommendations for the Grand Bargain Annual Meeting (2021). Source : <https://charter4change.files.wordpress.com/2021/06/c4c-joint-analysis-and-recommendations-for-the-gb-annual-meeting-2021.pdf>
38. ODI. Grand Bargain Annual Independent Report. (2019). Source : <https://odi.org/en/publications/grand-bargain-annual-independent-report-2019/>
39. L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) est une initiative mondiale visant à améliorer la transparence des ressources allouées au développement et à l'action humanitaire ainsi que de leurs résultats en matière de lutte contre les crises et la pauvreté. Elle réunit des gouvernements, des institutions multilatérales, des organisations du secteur privé ou de la société civile et d'autres acteurs afin d'accroître la transparence des ressources versées aux pays en développement. Source : <https://iatistandard.org/fr/>
40. Center for Global Development. Making Gender Data Count: Can IATI Help? (2016). Source : <https://www.cgdev.org/search/Making%20Gender%20Data%20Count%3A%20Can%20IATI%20Help>
41. CARE. "Time for a Better Bargain: How the Aid System Shortchanges Women and Girls in Crisis" (février 2021). Source : https://www.care.org/wp-content/uploads/2021/03/She-Leads-in-Crisis-Report_4.7.21_updated.pdf
42. Voir : Accelerating Localisation Through Partnerships